

Chers parents d'élèves,

l'école rouvre ses portes pour l'ensemble des élèves le lundi 22 juin, pour les derniers jours de classe de l'école.

Horaires :

- ouverture de l'école à 08h00, accueil des élèves jusqu'à 08h15 pour faciliter l'arrivée des élèves, limiter l'affluence et prendre en compte les difficultés liées à la circulation dans la rue.
- fin des cours à 15h30 (**merci d'être à l'heure dans l'unique intérêt de vos enfants**)

Cantine :

un service de cantine sera assuré pour les élèves accueillis

Périscolaire, bus scolaire, APC :

Il n'y aura aucun de ces dispositifs sur le deux semaines de classe restantes.

HYGIÈNE SÉCURITÉ GESTES BARRIÈRE

Température des élèves :

Avant d'aller à l'école, vous contrôlez la température de votre enfant. Si elle est égale ou supérieure à 38°, vous n'envoyez pas votre enfant à l'école. Si nous constatons un doute de maladie sur un élève, la famille est prévenue et vient récupérer son enfant. En cas de doute COVID, les autorités compétentes sont alertées.

Masques :

- **Adultes : OBLIGATOIRE pour entrer dans l'école (modèle grand public)**
- du CP au CM2 : facultatif
- maternelles : à proscrire (inutile)

Mains :

- **Adultes : Friction à la solution hydroalcoolique OBLIGATOIRE pour entrer dans l'école**
 - **Élèves (tous niveaux) : friction ou lavage obligatoire des mains à l'entrée ou à la sortie de l'école, avant et après les récréations, avant et après la restauration, avant et après un passage aux sanitaires.**
- friction (solution hydroalcoolique) ou lavage (eau+savon) à l'entrée et à la sortie de l'école**

Blogs des classes :

à compter du lundi 22 juin, les blogs des classes ne seront plus officiellement alimentés. Certains de mes collègues pourront éventuellement, à titre professionnel, conserver leurs blogs ou padlet et communiqueront en ce sens aux familles de leurs élèves.

Listes des classes, listes des fournitures

Elles seront communiquées aux élèves présents. Sinon, les parents viendront les récupérer à compter du mardi 30 juin à l'école (respect des gestes barrières).

Remplacement des enseignants absents :

Depuis le 23 mars jusqu'à ce jour, certains de mes collègues ont, par moment, été malades mais la continuité sur les blogs a été assurée. Cependant, avec la reprise des classes en présentiel, il est possible qu'un ou plusieurs collègues soit ou puisse être malade et non remplacé. Je vous demande dès à présent beaucoup de compréhension à leur égard.

Responsable de l'application du protocole :

Sur le temps de classe, je suis responsable de la bonne mise en œuvre du dispositif.

Sur le temps méridien (11h30-13h00), cette responsabilité est du ressort du maire de St-Louis.

Journée du lundi 29 juin 2020

En raison de la tenue des élections municipales et de la nécessité de la désinfection des locaux, l'école sera fermée toute la journée du lundi 29 juin (arrêté municipal)

Merci de votre compréhension,
très cordialement,



LE DIRECTEUR
DE L'ÉCOLE
M. C-E MANSON